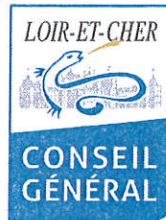


ANNEXE 8

Courrier adressé à l'association *Chémery sans
détour*



SERVICE ÉTUDES ET TRAVAUX NEUFS

Blois, le 15 FEV. 2018

Affaire suivie par Matthieu ROUGEAU
02 54 58 54 32

D 2018-8

Madame Patricia VAN ROOMEN
Présidente de l'association
« Chémery sans détour »
230 rue du Balay
41700 CHÉMERY

Madame la Présidente,

Vous avez souhaité appeler l'attention du Président du Conseil Départemental par courrier du 21 janvier dernier concernant le projet de la déviation de Chémery. En réponse, je souhaite vous apporter les éléments suivants.

Concernant la communication des études ayant servi de base à l'élaboration du projet côté Est, vous trouverez, annexées à ce courrier, une copie du dossier de prise en considération de 2012 ainsi qu'une copie du rapport de diagnostic de l'état initial faune / flore / milieux naturels réalisé par le CDPNE également en 2012.

Concernant la durée de la période de concertation : elle a été initialement prévue d'une durée de 1 mois et demi afin déjà de tenir compte de la période de fêtes de fin d'année.

Le Président du Conseil Départemental a souhaité que la période de concertation soit prolongée d'un mois supplémentaire, soit jusqu'au 2 mars 2018 inclus. Je vous rappelle que le Département arrêtera les grandes lignes de la déviation à l'issue de la période de concertation, en tenant compte des remarques émises, mais que pour autant, les échanges sur le sujet pourront se poursuivre jusqu'à l'enquête publique au cours de laquelle votre association pourra encore une fois exprimer son avis sur le projet de déviation de Chémery.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération très distinguée.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Directeur,

Christian VIROULAUD